

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 22 janvier 2014 à 20 h 30

L'an deux mil quatorze, le vingt-deux janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Villers Saint Frambourg légalement convoqué le jeudi 15 janvier 2015, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent NOCTON, Maire.

Présents : Mme BALANDRA, MM. CLEREL, LECLERE, en qualité de Maire Adjoints
Mmes DE LAPLAGNOLLE Laure, LECLERQ-PERON Catherine, DE GREFF-UKISHIMA Malia, KIELIGER Nathalie, LEBORGNE Bernadette, MAGNIER Rachida
MM. DARRAS Émeric, MADELAINE Géraud, GENDROT Jean-Baptiste

Ont donné pouvoir : M CRANE Emile à Mme KIELIGER Nathalie
M. DETIENNE Jean-Philippe à M. GENDROT Jean-Baptiste

Secrétaire de séance : M. GENDROT Jean-Baptiste



ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 03 décembre 2014
3. **ECOLE-PÉRISCOLAIRE/RESTAURATION**:
Association ILEP - convention affermage 2013/2017 – Avenant N°3 – Rythmes Scolaires - Rajout au budget prévisionnel Exercice 2015.
4. **BUDGET COMMUNAL** : Inventaire – sortie de matériel de voirie.
5. **Schéma Directeur de l'Assainissement actualisation**
Conseil Général : Reconduction de la demande de subvention pour l'année 2015.
6. **Questions diverses** :
7. *Projet d'un Site Internet et amélioration de la Communication*



POINT 1 Mr Jean- Baptiste GENDROT est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance

POINT 2 **Approbation du compte rendu de la séance du 03 décembre 2014**

Mme UKISHIMA fait remarquer que le Point 6 : ECOLE Equipement d'ordinateurs ne reflète pas son exposé sur les équipements informatiques de l'école. Il faut retenir le besoin de l'extension du parc informatique et non un renouvellement de matériel obsolète. Dans ce sens, une nouvelle délibération a été rédigée. Au vu de ces remarques, le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 03/12/2014.

POINT 3 **ECOLE-PÉRISCOLAIRE/RESTAURATION**

Approbation du conseil pour procéder au rajout de la somme de 5.980,08 € aux dépenses du budget 2015, relative aux rythmes scolaires pour L'ILEP.

- CF Délibération en annexe

POINT 4 **BUDGET COMMUNAL - Inventaire –sortie de matériel de voirie**

Le Conseil approuve la décision de procéder à la sortie des immobilisations pour des montants de 3 219,63 € et 1 017,19 € correspondant à deux panneaux d'information et une vitrine d'affichage obsolètes.

- CF Délibération en annexe

POINT 5 Schéma Directeur de l'Assainissement actualisation

Le conseil approuve la décision visant à demander au Conseil Général, la reconduction d'une subvention à hauteur de 6 480 € afin de financer les études de chiffrage parcelle par parcelle de l'Assainissement Non Collectif et de l'Assainissement Collectif pour évaluer le coût réel de chacune de ces deux solutions dans le cadre de l'actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement

- CF Délibération en annexe

POINT 6 Questions diverses**Site internet Commune :**

Réflexion engagée par le Conseil sur la création d'un site internet pour la commune permettant d'y faire figurer en contenu, le petit journal, les manifestations des associations, les délibérations et comptes rendus des conseils municipaux ... d'y prévoir un lien avec la communauté de communes Cœur Sud Oise. Un premier devis a été établi.

Décision a été prise de porter le sujet à l'ordre du jour de la séance du prochain Conseil Municipal.

Adresses e. mail des administrés :

Proposition est faite de proposer aux administrés de recenser leur adresse e. mail afin de pouvoir leur communiquer les informations concernant collègue, lycée, péri éducatif (TAP) notamment en matière de notification de changement d'horaires, trajets/arrêts des cars scolaires etc...

Cette proposition sera relayée au travers d'un avis dans le Petit Journal.

Commission animation :

Besoin exprimé de mieux anticiper la planification des événements de l'année en termes de besoins (exemple : décoration de la place du village, besoin de guirlandes, disposition) et en termes d'inventaire des matériaux et matières premières nécessaires ainsi qu'aux rangements.

Proposition de candidature de la Commune au contrat global proposé par le SISN, incluant la gestion des phytosanitaires et la mise aux normes ANC, ainsi que la mise en place des moyens contre l'érosion.

Appel aux bonnes volontés imaginatives et bricoleuses pour procéder à la protection des pylônes des buts de Handball de l'école.

Plus aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 23H00.

Le Maire
Laurent NOCTON

Le Secrétaire de Séance
Jean-Baptiste GENDROT